



## **REGLEMENT DU JEU :**

### **« Jeu de la fête des parents 2022 »**

#### **JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT**

*Rédigé le 10 mai 2022*

#### *ARTICLE 1 : OBJET*

L'association des commerçants **Revel Bastide Commerciale** ayant son siège 12 bis avenue de Castelnaudary à Revel (31250) organise un jeu intitulé : «Jeu de la Fête des parents 2022», jeu avec obligation d'achat de 10 € minimum.

#### *ARTICLE 2 : LA DURÉE*

Le jeu se déroulera du 25 au 29 mai et du 15 au 19 juin.

#### *ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION*

À partir de 10 € d'achat, le public se verra remettre une enveloppe contenant un bon gagnant (appelé ticket d'or) ou perdant.

#### *ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION*

Peuvent participer à ce jeu, toutes personnes physiques à l'exception : des mineurs de moins de dix-huit ans, des commerçants membres de l'association organisatrice et de leur famille.

#### *ARTICLE 5 : LES DOTATIONS*

Pour 5 000 enveloppes distribuées, 8 enveloppes gagnantes contenant un ticket d'or qui est un bon d'achat de 50 € à dépenser chez un commerçant RBC défini :

- 1 L'Annexe,
- 2 La Cour des Grands,
- 3 La Poêlée,
- 4 La Toquée du bocal,
- 5 Le Car'table,
- 6 Les Saveurs de Tataouine,
- 7 Pizza Michel,
- 8 Maison Banquet

#### *ARTICLE 7 : PRINCIPE DU JEU*

Durant la période citée en article 2 ;

Pour participer au jeu et tenter de gagner les dotations mises en jeu il faut :

- Réaliser UN ACHAT de MINIMUM 10€ chez l'un des commerçants adhérents à l'association REVEL BASTIDE COMMERCIALE
- Découvrir l'un des 8 tickets d'or mis en jeu

#### *ARTICLE 8 : MODIFICATIONS*

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, modifier, reporter, proroger ou annuler ce jeu en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de leur volonté.

#### *ARTICLE 9 : PUBLICITÉ*

Le simple fait de participer au jeu implique pour les gagnants l'acceptation par avance que leur nom, adresse et photographie figurent dans toutes les manifestations publi-promotionnelles, et ou médiatiques, liées au jeu sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

#### *ARTICLE 10 : ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE*

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage en dernier ressort de **Revel Bastide Commerciale** pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent

règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les tribunaux compétents à Toulouse. Cette règle du jeu a été déposée auprès de la SCP D. DARCO-ROSENTHAL Huissier de justice, 28 rue de l'étoile (31250) Revel.

Cette règle du jeu est disponible sur le site internet **Revel Bastide Commerciale** <https://rbc-revel.fr/>, sur simple demande chez les membres du bureau **Revel Bastide Commerciale** et sur demande par courrier adressé à : **Revel Bastide Commerciale** - BP 19 - 31250 REVEL.

#### *ARTICLE 11 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS*

Sauf avis contraire, l'association organisatrice conservera les coordonnées des participants. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer en écrivant à l'adresse du jeu.

\* R.B.C = Revel bastide commerciale